



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

enseignants

Question au Gouvernement n° 4000

Texte de la question

MESURES POUR LES ENSEIGNANTS

M. le président. La parole est à M. Yves Durand, pour le groupe socialiste, écologiste et républicain.

M. Yves Durand. Madame la ministre de l'éducation nationale, vous venez d'annoncer une importante revalorisation des salaires des enseignants, et c'est justice. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.*) En effet, nous demandons beaucoup à l'école et à ses enseignants. (*Exclamations sur les bancs du groupe Les Républicains.*) La refondation de l'école de la République, qui est au cœur de la réussite de tous les élèves, se fait au jour le jour grâce à l'implication des enseignants. Ce sont les enseignants qui se mobilisent à chaque instant, souvent au-delà de leurs obligations de service. Lors des événements tragiques que notre pays a connus avec les attentats, c'est vers l'école et ses enseignants que les Français se sont tournés pour inculquer les valeurs de la République aux plus jeunes.

L'exigence d'une vraie formation enfin retrouvée – elle avait été sacrifiée par la majorité précédente – impose le recrutement au niveau master, ce qui exige des enseignants des études plus longues. (*Exclamations sur les bancs du groupe Les Républicains.*)

Comment, alors, oser dire, comme certains commencent à le faire, que cette revalorisation serait un « cadeau », alors que les enseignants français sont parmi les moins payés d'Europe et qu'il convient d'attirer, pour notre école et ses élèves, les meilleurs des étudiants ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.*) Il est temps qu'enfin cette reconnaissance se concrétise.

C'est aujourd'hui possible grâce aux meilleurs résultats économiques, fruits de l'effort des Français et de la politique économique courageuse que vous avez rappelée tout à l'heure, monsieur le Premier ministre. (*Exclamations sur les bancs du groupe Les Républicains.*)

Madame la ministre, quels sont les modalités et le calendrier de cette revalorisation tout à fait légitime en faveur de nos enseignants ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Mme Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Monsieur le député, merci pour votre question. Nous avons clairement en partage un attachement viscéral à l'école de la République, car nous savons, vous et moi, que c'est sans doute le bien le plus précieux pour nos enfants, pour les enfants de ce pays. C'est la raison pour laquelle, depuis 2012, nous menons toutes les réformes éducatives que nous menons, qui sont ambitieuses et visent à garantir la réussite des élèves.

(Exclamations sur les bancs du groupe Les Républicains.)

Mais, sans enseignants, sans personnels d'orientation, sans personnels d'éducation, il n'y aurait pas d'école, ni de refondation de l'école. C'est conscients de cela que, depuis 2012 aussi, nous avons d'abord veillé à réparer les injustices et les aberrations, à commencer par cette absurdité qui avait conduit la majorité précédente à supprimer la formation des enseignants. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain. – Protestations sur les bancs du groupe Les Républicains.)*, mais aussi cette injustice, que je rappelais encore récemment, qui faisait que, depuis plusieurs décennies, nos enseignants du primaire étaient moins reconnus et moins valorisés financièrement que les enseignants du secondaire. Nous l'avons réparée récemment, comme le Premier ministre l'a annoncé.

Avec ce protocole Parcours professionnels, carrières et rémunérations – PPCR –, qui touche, il faut le rappeler, l'ensemble de la fonction publique, nous allons plus loin pour revaloriser l'ensemble des enseignants à chaque échelon et à chaque étape de leur carrière, mais aussi pour moderniser le parcours de carrière et faire en sorte que l'évaluation des enseignants soit repensée, avec en particulier quatre rendez-vous de carrière qui sont désormais transparents et clairs, au cours desquels nous permettrons aux enseignants, notamment aux plus engagés dans des fonctions difficiles, par exemple en éducation prioritaire ou dans des missions de directeur d'école, d'être mieux reconnus et mieux valorisés.

Au final, vous l'avez dit, il s'agit d'une revalorisation financière importante – un milliard d'euros d'ici 2020, dont 500 millions d'euros dès 2017 –, qui permettra par exemple à un professeur certifié de toucher, sur l'ensemble de sa carrière, 23 000 euros de plus que ce qu'il touche aujourd'hui. C'est une excellente nouvelle.

(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain. – Exclamations sur les bancs du groupe Les Républicains.)

Données clés

Auteur : [M. Yves Durand](#)

Circonscription : Nord (11^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4000

Rubrique : Enseignement : personnel

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [1er juin 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [1er juin 2016](#)